

Réunion du 12 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le 12 avril à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de monsieur Pascal VANSANTBERGHE, Maire.

Étaient présents :

Mr VANSANTBERGHE Pascal, Mr MILLON Luc, Mr PONSIGNON Daniel, Mr BERTIN Pierre, Mr RAGOT Nicolas, Mme BERNADAT Sylvie, Mme EBNER Laura, Mme MAURICE Bernadette.

Absents excusés :

Mme GOBRON Aurélie donne procuration à Mr Pierre BERTIN.
Mme DESVOY-JOPPE Béatrice donne procuration à Mme Bernadette MAURICE.
Mr CHAMPONNOIS Jean-Luc donne procuration à Mr Pascal VANSANTBERGHE.

Date de la convocation : 6 avril 2021

- 1) Désignation du secrétaire de séance : Madame Bernadette MAURICE
- 2) Approbation du compte rendu du conseil du 15 mars 2021

Quelques corrections mineures sont apportées en séance.
Le compte rendu est adopté à l'unanimité soit 11 voix sur 11.

- 3) Vote du compte de gestion et du compte administratif 2020

Mr le Maire donne la parole au Président de séance, Mr PONSIGNON Daniel et quitte la salle.

Mr PONSIGNON Daniel présente le compte administratif de l'année 2020 pour la section fonctionnement, pour la section d'investissement et les restes à réaliser.

Compte administratif Principal		Dépenses	Recettes	solde (+ ou -)
Section de Fonctionnement	résultat propres à l'exercice 2020	175 977,00 €	228 154,97 €	52 177,97 €
	Résultat antérieurs (2019) reportés (ligne 002 du BP ou du BS 2020)		153 859,81 €	153 859,81 €
	Résultat à affecter			206 037,78 €
Section d'Investissement				
	résultat propres à l'exercice 2020	165 480,81 €	216 618,12 €	51 137,31 €
	Résultat antérieurs (2019) reportés (ligne 001 du BP ou du BS 2020)	9 834,37 €		-9 834,37 €
	solde global d'exécution			41 302,94 €
Restes à réaliser au 31/12/20				
	Fonctionnement			0,00 €
	Investissement	69 625,00 €		-69 625,00 €
Résultats cumulés 2020 (y compris les restes à réaliser en investissement et fonctionnement)		420 917,18 €	598 632,90 €	177 715,72 €

Résultat du vote : Pour 9/10. Abstention 1/10.

Mr le Maire rejoint la séance et présente le compte de gestion 2020 dressé par le receveur qui a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice précédent, celui de tous les titres de recettes émis et celui des mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Après délibération le compte de gestion 2020 est approuvé.

Résultat du vote : Pour 11/11.

4) Vote du budget primitif 2021

Mr le Maire donne la parole à Mme MAURICE Bernadette qui expose le budget primitif 2021. (dépenses d'investissement et de fonctionnement, et recettes d'investissement et de fonctionnement).

Après délibération le budget primitif 2021 est approuvé.
Résultat du vote : Pour 11/11.

5) Vote du taux d'impositions directes

Mr le Maire propose de ne pas modifier les taux d'imposition pour cette année.

Foncier bâti : 21.32

Foncier non bâti : 5.93

CFE : 10.18

Suite à la réforme de la taxe d'habitation, la loi de finances prévoit le transfert aux communes dès 2021 de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties. La part du département d'un montant de 15.51% revient ainsi à la commune. Le taux initial de la commune de 2020 de 5.81% passe ainsi à 21.32%.

6) Vote des subventions aux associations

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions suivantes au titre de l'année 2021 :

TITULAIRES	MONTANT 2020
ACPEI	100.00 €
ADMR	500.00 €
Familles Rurales des 5 villages	450.00 €
Récréaire	80.00 €
Les Amis de nos Eglises	80.00 €
Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Nuisement-sur-Coole	103.00 €
MARPA	365 €
TOTAL	1678 €

Résultat du vote : Pour 10/11 Abstention 1/11 Contre 0/11

7) Investissements 2021

Travaux retenus pour 2021:

- Decorations de Noël
- Jeu pour les enfants à l'espace Jean-Pol Daumont
- Aménagement aire pique-nique (cheminement)
- Eclairage espace mairie
- Achat terrain Consorts Horguelin

Résultat du vote : Pour 11/11

8) Bail/terres communales

Mr FRAPART Michel souhaite transmettre le bail consenti par la commune sur la parcelle cadastrée ZY 8 au lieu-dit « Le Mont de la Bataille » pour 3ha 33a 01ca. à sa fille, Madame Lydie GERARD.

Ce bail sera consenti pour une durée de 25 ans conformément à la délibération 18/2018 du 14 mai 2018.

Résultat du vote : Pour 6/11 Abstention 4/11 Contre 1/11

9) Questions diverses

Fleurissement : les plants réalisés par les employés communaux dans la serre seront installés sans faire appel aux bénévoles.

Spanc : Mr le Maire rappelle que le contrôle de bons fonctionnements est obligatoire tous les 10 ans, à charge des propriétaires. Une communication sera faite aux habitants pour leur expliquer.

Petit Nuisementais : les articles sont à transmettre à Claudine pour le 3/05/2021.

Don du sang : jeudi 29 avril 2021

Un courrier de la SNCF nous informe que la commune doit revoir le signalement de la voie ferrée, notamment sur la rue Haute et l'avenue de la gare. Un rdv sera pris pour remédier à ce souci.

Travaux enfouissements : les poteaux électriques ne sont pas tous retirés à ce jour. Mr Millon explique qu'il a toujours des affaires sur son terrain. Tous les travaux ne sont pas terminés. Il est convenu de faire le point directement avec le SIEM.

Commission impôts : jeudi 29 Avril 2021 à 9h30

Prochaine Réunion de Conseil Municipal le 3 Mai 2021 à 20h30.

Relecture du Petit Nuisementais 10 Mai 2021 à 20h30

La séance est levée à 22h45.